la cité des Métiers des Côtes d'Armor



DÉFI MÉTIERS

SUR LE TERRITOIRE DE LAMBALLE TERRE ET MER SAINT-ALBAN

DOSSIER DE PRESSE

LAMBALLE TERRE & MER Communauté de communes

Côtes d'Armor le Département

Région BRETAGNE

l'Europe s'engage en Côtes d'Armor

1

Défi Métiers, qu'est-ce que c'est ?

C'est un événement **tout public** à destination des résidents de **Lamballe Terre et Mer**, les jeunes en recherche d'orientation, les personnes à la recherche d'un emploi ou les salariés en reconversion, pour **découvrir les métiers** proches de chez eux.

Défi Métiers est une journée organisée par la Cité des Métiers des Côtes d'Armor, durant laquelle les participants découvriront les **entreprises locales**, en petits groupes. Dans l'agglomération de **Lamballe Terre et Mer**, c'est la zone de **Saint-Alban** qui a été retenue pour cette **1re édition.**

À travers des **visites spontanées**, les participants iront à la rencontre des entreprises pour y recueillir des informations sur les métiers exercés, sur le fonctionnement de ces entreprises, et sur les éventuelles **opportunités d'emploi.**

2

Intérêts pour les participants

- Découvrir des **métiers**, des environnements de **travail** et des opportunités d'**emploi** proches de chez soi
- S'apercevoir que des **métiers très variés** peuvent exister au sein d'une même entreprise
- Concrétiser les connaissances sur un métier et déconstruire ses a priori en visitant les entreprises, en **discutant avec des professionnels**
- Renforcer la construction d'un **projet professionnel** grâce à la connaissance des métiers
- Favoriser la rencontre directe avec les potentiels **employeurs.**

3

Intérêts pour le territoire

- **Valoriser** les activités économiques du territoire
- Permettre aux entreprises de **présenter la diversité** de leurs métiers et de leurs activités
- Favoriser la **rencontre** entre les publics et les employeurs
- Renforcer l'**attractivité** des métiers et des entreprises du territoire, communiquer sur les **opportunités d'emploi.**

PROGRAMME ET DATES CLÉS

MERCREDI 12 OCTOBRE DE 9H À 17H : PRÉPARATION

Après s'être constitués en **petits groupes**, les participants travailleront ensemble sur le déroulé et l'**organisation de la journée de visites** (informations sur les zones à visiter, types d'entreprises, implantation, cartographie, marché du travail).
Les conseillers de la Cité des Métiers proposeront, sous forme d'ateliers et à travers une méthode participative, une **préparation collective pour se présenter en entreprise.**
Ils utiliseront une méthodologie de participation active avec les volontaires (questionnements collectifs, intéractions,…)

JEUDI 13 OCTOBRE DE 9H30 À 16H30 : VISITES DES ENTREPRISES

L'objectif est d'aller à la rencontre du chef d'entreprise ou d'un représentant, pour échanger sur l'activité et les métiers, afin de :
- identifier **les métiers** représentés au sein de l'entreprise
- renseigner succinctement des « mini fiches métiers »
- identifier les **possibilités d'accueil** au sein de cette entreprise pour la découverte métiers (stage, alternance, enquête métier…).

Les participants utiliseront une méthodologie de participation active (questionnements collectifs, intéractions,…)

Une réunion de bilan le jeudi 20 octobre de 9h30 à 12h.
Les participants recenseront et **partageront** l'ensemble des données recueillies en entreprises.
Ils échangeront sur le déroulé de la journée (ressentis, effets produits…). Ils évoqueront enfin les suites à donner à leur projet professionnel et leurs besoins d'accompagnement.

Modalités et inscriptions

Pour que l'opération soit intéressante pour les participants, il leur est demandé d'être disponibles pour l'ensemble des 3 rendez-vous proposés (préparation, jour-J et bilan).
L'inscription est à effectuer auprès de la **Cité des Métiers des Côtes d'Armor, au 02 96 76 51 51** ou à **contact@citedesmetiers22.fr**

INSCRIPTION

contact@citedesmetiers22.fr

02.96.76.51.51



Contact Presse

Anne-Laure Manac'h
Chargée de communication
Cité des Métiers des Côtes d'Armor
communication@citedesmetiers22.fr
02.96.76.51.51